

## PROJET PEDAGOGIQUE ACCUEIL DE LOISIRS Péri et extra-scolaire



« L'enfant a besoin que son activité soit possible et libre, qu'elle ne soit contrainte ni positivement ni négativement »,  
Roger COUSINET réf : CEMEA

« Temps choisis ou temps contraints, temps de vacances et de loisirs, temps d'émancipation et de découverte, les temps libérés peuvent être porteurs de valeurs positives pour l'ensemble de la société : valeurs de liberté, de construction de la personne, de projets collectifs et de citoyenneté active.

Mais pour beaucoup d'enfants, ces temps sont des moments où les inégalités s'aggravent, où les ghettos se renforcent, entre ceux qui partent et les autres, entre ceux qui bénéficient chez eux de livres, de films, d'ordinateurs, entre ceux qui vont au musée, qui font du sport, et les autres. Les temps libérés peuvent être aussi des espaces de marchandisation des loisirs, d'hyperconsommation, de formatage des pratiques et des esprits, avec une standardisation du comportement et des modes de vie.

Œuvrons alors pour la construction d'une société où les temps libérés ne servent pas qu'à réparer, mais permettent aussi l'épanouissement, l'émancipation et l'éducation de tous, avec des projets éducatifs fondés sur les valeurs de notre république : laïcité, fraternité, démocratie [...].»

**Les Ceméa**

(Centre d'Entrainement aux Méthodes d'Education Active)

# **SOMMAIRE**

## **I/ L'association**

- a. L'Accueil de Loisirs périscolaire
- b. L'Accueil de Loisirs extrascolaire

## **II/ LES MOYENS**

- a. Moyens humains
- b. Moyens matériels
- c. Moyens financiers
- d. Moyens de communication

## **III/ CHOIX EDUCATIFS ET OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

## **IV/ LA VIE QUOTIDIENNE**

- 1) Les temps d'accueil
- 2) Les temps de repas
- 3) Les temps de sieste

## **V/ LES ACTIVITES**

## **VI/ SOINS ET SANTE**

- 1) Les soins

## **VII/ L'EVALUATION**

**Annexe :**

**PROJET D'ACCUEIL D'ENFANT PORTEUR DE HANDICAP**

## I) L'association :

L'association est sous la loi du 01 juillet 1901 et a pour but de rendre service aux familles vivants en milieu rural, tout en assurant la défense de leurs intérêts matériaux et moraux.

Elle propose un Accueil Collectif de Mineurs regroupant un Accueil Périscolaire pouvant accueillir 220 enfants et Accueil de Loisirs Extra ouvert 13 semaines par an.

L'AFR propose aussi des activités sportives, culturelles et créatives aux enfants et adultes tout au long de l'année, elle est aussi organisatrice du marché de Noël de Groisy, descente de caisse à savon et bal du 14 juillet.

L'AFR est situé à Groisy, dans les locaux de l'ancienne école maternelle. L'association Familles Rurales a repris la compétence de l'accueil Périscolaire le 01 janvier 2014, auparavant elle ne gérait que les vacances scolaires.

L'association est composée d'un bureau avec :

Le Président : Julien DEMOLIS

La trésorière : Sandra MAZZA

La Secrétaire : Céline SOLA

Un bureau d'administration, est composé de 5 personnes qui s'occupent des activités et des manifestations événementielles.

### a) L'accueil de Loisirs périscolaire :

L'accueil des enfants se fait par tranches d'âge, chacune bénéficie d'espace qui lui sont réservés, ses espaces sont pensés en fonction des règles de sécurité imposées par les services d'état (PMI, DDCS).

L'équipe d'animation veille, par sa connaissance des stades de développement de l'enfant, à aménager des espaces spécifiques permettant le respect du rythme de vie de chacun, le développement des capacités de l'enfant et de susciter l'intérêt chez l'enfant afin de répondre au mieux à ses besoins.

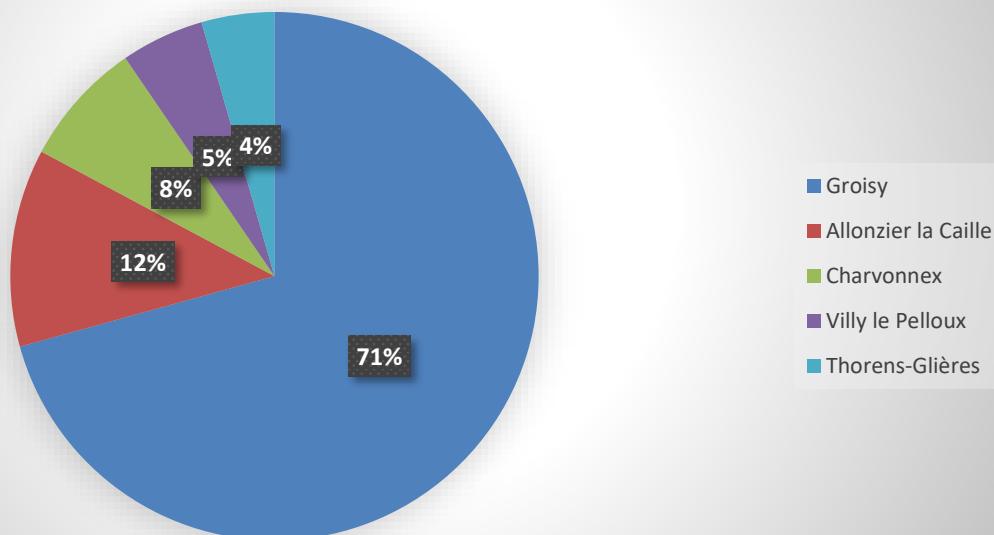
L'aménagement des salles se fait selon la thématique choisie par l'équipe par période d'activité (période de 7 semaines entre chaque vacances). Les thématiques doivent être décidées selon les différents échanges entretenus avec les enfants, lors des moments tels que les goûters, repas, temps libres... L'équipe d'animation impulse par sa créativité et son imagination un lieu propice à l'épanouissement des enfants.

Les locaux seront donc une ressource que l'équipe pédagogique saura aménager et valoriser au service du développement de l'enfant et des projets d'activités qui en découlent.

#### Enfants :

Les enfants accueillis à l'accueil périscolaire viennent de Groisy, pour l'accueil de loisirs (mercredis et vacances) les enfants viennent des communes avoisinantes :

## Enfants accueillis sur le temps extrascolaire mercredis et vacances



### Déroulement sur le temps périscolaire :

07h30 : Ouverture des locaux, chaque animatrice est présente dans sa salle pour accueillir les enfants.

↓  
Accueil des enfants et parents

Temps d'animation, comptines, chants, histoires, activités manuelles...

09h00 : Les enfants sont accompagnés à l'école.

16h00 : Préparation du goûter pour l'ensemble de l'équipe, moment pour les animateurs de se retrouver.

16h30 : l'équipe récupère les enfants à l'école

↓  
Accueil des parents

Animation diverses, jeux de société, en extérieur, activités manuelles

19h00 : Fermeture des locaux.

### **b) L'accueil de Loisirs extra-scolaire :**

#### Le mercredi :

07h30 : Ouverture de la structure

↓  
Accueil des enfants et parents

Jeux d'accueil

09h30 : Fin de l'accueil et début des activités

↓  
Mise en place des projets d'animation

11h45 – 12h00 : arrivée en échelonné des enfants au restaurant scolaire

13h00 : sieste pour les plus jeunes et temps libre pour les plus grands

↓  
13h30 : Départ et arrivée des enfants en demi-journée.

14h00 : Mise en place des projets d'animation

16h00 : temps de parole, d'échange et bilan avec les enfants pendant le goûter

Goûter libre d'accès.  
17h00 :  
↓  
Accueil des parents, départ individualisé des enfants  
18h00

**Journée type en période de vacances :**

08h-09h30 : Accueil des enfants avec leurs parents  
09h30-11h30 : En fonction des tranches d'âges. L'activité prend en compte les besoins et intérêts de l'enfant.  
11h30-12h00 : retour au calme afin de préparer un repas, favorisant la convivialité et respectant la baisse d'énergie des enfants.  
12h-13h : le repas est un moment de convivialité, les animateurs favoriseront les temps d'échange avec les enfants.  
13h-14h : Temps de sieste et moment de temps libre  
14h-14h30 : Temps d'échange avec les enfants sur l'après-midi à venir  
14h30-16h00 : Mise en place des projets d'animation  
16h00-17h00 : Goûter, moment convivial permettant de faire un bilan avec les enfants sur la journée écoulée  
17h-18h : Accueil des parents, retour avec eux sur la journée de leurs enfants.

**1) Les Moyens :**

**a. Les moyens humains**

**L'équipe pédagogique durant les mercredis :**

- Une directrice
- 6 animateurs

**Durant les vacances :**

- Une directrice
- 6 animateurs

**L'équipe technique :**

- 1 personne chargée du service et de l'entretien du restaurant scolaire (mille et un repas)

**Les partenaires :**

- les familles
- l'école
- les associations locales
- la mairie
- la caf
- différents prestataires (Les fermes pédagogiques, intervenants extérieurs, accompagnateurs montagne etc...)

## **b. Les moyens matériels**

### L'accueil du public :

L'accueil des enfants se fait dans les anciens locaux de l'école élémentaire, nous bénéficions d'un lieu exclusivement réservé à l'accueil de mineurs, comportant :

- 4 salles d'activités pour les -6 ans
- 3 salles d'activités pour les +6 ans
- le réfectoire de la cantine
- 1 salle de sieste dans l'école maternelle
- une salle de motricité.
- des locaux de rangements
- la cour de la maternelle et élémentaire
- des bureaux

L'accueil des plus de 10 ans, se fait dans une salle dans l'aile droite au-dessus des autres salles, elle est volontairement excentrée pour permettre de créer un vrai accueil jeune.

### Au sein de ces locaux, nous disposons d'un stock de matériel divers et varié :

- petit matériel pour activités manuelles (peinture, papier, ciseaux, colle,)
- jeux éducatifs et d'éveil (jeux de sociétés, jouets,)
- matériel pour les jeux de récréation (cordes, craies,)
- matériel pour activités physique et sportive (ballons, dossards, balises,)
- matériel de cirque (maquillage, instruments de jonglage,)
- matériel de camping (tentes, réchauds,)

## **c. Les moyens financiers**

Les accueils disposent d'un budget fonctionnel, préparé par la directrice en relation étroite avec le bureau de l'AFR pour une année civile. Celui-ci s'appuie de ressources financières : participation communale (convention d'objectifs), participation des familles, et subventions (CAF)

## **d. Les moyens de communication**

La communication établie autour des accueils se fait par des affiches et flyers diffusés dans les écoles, et mis en ligne sur le site internet de l'AFR ; et aussi par les échanges avec les familles et les enfants, ainsi que par le bouche à oreilles.

### **III/ CHOIX EDUCATIFS DU PROJET DE L'ASSOCIATION :**

\*Développer L'épanouissement De Chacun Par L'éducation A La Vie Sociale, A L'autonomie Et A La Responsabilité.

\*Découvrir L'environnement Naturel Et Humain Par Une Education Aux Territoires Et A La Naturalité.

\*Agir Dans Une Dynamique De Développement Durable Et D'humanisme En Cohabitation Avec L'environnement.

### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUE :**

\*Accompagner les temps de Vie Quotidienne.

*En direction des moins de 6 ans :*

-Favoriser l'accès à l'autonomie, par le biais d'activité ludique contribuant à laisser l'enfant faire de lui-même.

-Le temps de goûter est un moment convivial où tous participent.

-Chaque jour et ritualisé, pour que les enfants se constituent dans le quotidien collectif.

*En direction des plus de 6 ans :*

-Les enfants participent aux diverses tâches liées à la vie en collectivité, tels que la vaisselle, la préparation du goûter...

-Nous développons l'altruisme, par des actions de mise en situation propice à l'entraide et à la mixité.

\*Contribuer au développement de l'autonomie des enfants.

*En direction des moins de 6 ans :*

-Créer des espaces propices contribuant à laisser l'enfant faire de lui-même.

-Accompagner l'enfant sans faire à sa place

*En direction des plus de 6 ans :*

-Développer son sens critique, l'amener à s'organise, prendre des décisions par lui-même, leur esprit critique par le biais de goûter à thème

-L'autonomie de pensée c'est « pensée par soi-même », le principe de liberté de choix.

\*Favoriser la mixité garçon/fille

*En direction des moins de 6 ans :*

-Lors des jeux collectifs et sportif

*En direction des plus de 6 ans :*

-Lors des activités, des tâches de la vie quotidienne.

\*Privilégier les accueils comme un temps de bien-être et laisser la place aux choix de l'activité.

*En direction des moins de 6 ans :*

-Préparer des activités sur table laissant le choix aux enfants de l'activité

-Amener les enfants à explorer différentes compétences de motricité

En direction des plus de 6 ans :

- Préparer des activités sur table laissant le choix aux enfants de l'activité
  - Amener les enfants à explorer différentes compétences de motricité
  - Favoriser le choix des activités par la proposition d'activité nouvelle est innovante les mercredis après-midi.
- 

### **1) La vie quotidienne est aussi un temps d'animation**

**Pourquoi ?** Il contribue à l'éveil et à la construction de l'enfant, par des gestes quotidiens ce temps amène l'enfant dans une progression vers l'autonomie physique. Pour les maternelles ces moments de vie se traduisent par l'accompagnement à des gestes de tous les jours, s'habillé, allé aux toilettes, au moment du repas... pour les plus grands nous parlerons de temps d'accompagnement à une émancipation intellectuel, par les échanges avec ses pairs mais aussi avec l'adulte sur la connaissance.

Le temps de vie quotidienne est surtout représenté lors des séjours, l'impact de ces moments est primordial dans l'accompagnement à l'accès à l'autonomie. Lors des séjours par la logistique en amont qui sera travaillé avec eux, pendant avec le montage des tentes, l'organisation à la préparation des repas, des activités ; puis le retour à la structure, le rangement, les bagages...

### **2) Les Temps d'accueil péri et extra-scolaire**

Les temps d'accueil du matin et où du soir seront l'occasion de tisser du lien avec les familles, ils représentent des moments d'échanges et de partage entre l'animateur et/ou la responsable, l'enfant, et son parent. Ils sont l'occasion pour les parents d'avoir un aperçu de ce qu'a pu faire l'enfant pendant sa journée, de découvrir les locaux, de rencontrer les différents membres de l'équipe.

Aussi, pour que ces temps d'accueil se déroulent au mieux, ils s'organiseront de manière individualisée sur un temps étendu (entre 1 heure et 1 heure 30 d'accueil). L'animateur devra accueillir le parent et son enfant au mieux, les convier, discuter et regarder ce qui a pu être réalisé au cours des journées. Aussi, l'animateur veillera à ce que l'enfant reparte bien avec tout son nécessaire, ses vêtements, ses doudous... Dans chaque binôme encadrant, les animateurs organiseront l'accueil soit individualisé et permettre une intégration dans le collectif pour l'enfant ; l'animateur veillera à l'accueil des parents, afin de permettre une séparation rassurante.

### **3) Les temps de repas (temps scolaire et extra)**

Nous bénéficions du restaurant scolaire de l'école de Groisy qui est organisé en self-service sauf pour les 3-4 ans ou l'initiative a été prise que les plateaux soient déjà sur les tables, afin d'éviter les trop déplacements.

Un accompagnement au débarrassage et privilégié par les animateurs.

Les temps de repas seront des moments conviviaux d'échanges et de partage, entre les enfants et avec les animateurs. Les enfants seront répartis par groupe de 4, 6 ou 8 avec à chaque table, un animateur. Les animateurs encourageront alors chaque enfant à manger suffisamment, à goûter de tout, à avoir une alimentation riche, variée et équilibrée. Bien qu'ils soient aussi des temps d'échanges, les temps de repas devront se dérouler dans le calme. Les plus petits seront installés sur du mobilier adapté (tables et chaises basses). Chaque enfant participera au 'débarrassage', ainsi qu'à l'éventuel nettoyage des tables.

#### **4) Les temps de sieste**

Les temps de sieste seront organisés entre le temps du repas de midi et le goûter, pour les enfants âgés de 3 à 4 ans, ainsi que pour les plus grands qui en ressentent le besoin.

Chaque enfant disposera d'un lit en salle de sieste (salle de motricité de l'école maternelle pendant les mercredis et salle de sieste de l'école pendant les vacances scolaires), chacun pouvant alors apporter des affaires personnelles (doudous, couvertures,). Le réveil des enfants s'organisera de manière individualisée sur un temps donné pouvant varier entre 1 heure 30 et 2 heures 30 de repos, en fonction de l'état de fatigue des enfants. Un animateur sera chargé d'être présent en salle de repos avec les enfants, afin de veiller sur eux et d'être présent pour chaque réveil. Un autre animateur pourra alors se détacher du groupe pour assurer pendant ce temps différents préparations. Il sera chargé d'accueillir au fur et à mesure, les enfants qui se réveillent.

**L'appellation « sieste » est volontairement bannie du vocabulaire des animateurs on préférera utiliser « temps de l'histoire » pour éviter tout angoisse que ce moment peut provoquer chez certains enfants.**

## **VI/ LES ACTIVITES PERI ET EXTRA :**

Toutes les activités seront effectuées dans le respect de la sécurité physique et affective de l'enfant. Elles seront définies au préalable par l'équipe d'animation permanente, qui dispose de séance de travail et de préparation toutes les semaines. Les lieux seront repérés, le matériel vérifié, les activités testées. Elles seront choisies et proposées aux enfants en fonction de leurs âges, leurs connaissances, leur capacité à comprendre les règles d'un jeu, leurs capacités physiques ; selon leur dextérité pour les activités manuelles, etc... Toutes seront amenées de façon originale et surprenante, afin de susciter au mieux chez l'enfant l'envie de participer. Les sorties extérieures devront être privilégiés pour les plus de 6 ans en prenant en compte l'ensemble des aspects logistiques, pour les moins de 6 ans ces mêmes aspect devront être pris en compte.

Des rôles divers pourront être distribués aux enfants qui ne souhaiteraient pas du tout jouer. Par exemple, un enfant pourrait arbitrer, ou aider à la mise en place, ou au décor, au maquillage, etc... Un thème sera choisi et deviendra un fil conducteur sur la globalité des mercredis ainsi que des vacances, même lors de mini-camp. Il permettra de proposer des activités cohérentes et variées, qui aboutiront en fin de vacances à l'accomplissement d'une mission, un spectacle, une veillée... En début de séjour, des jeux de présentation seront proposés aux enfants, présentation des enfants, de l'équipe pédagogique et du centre. Les animateurs attribueront aux enfants habitués, et qu'ils le veulent bien, le rôle d'accompagnant envers les autres enfants dans les activités de découverte, de présentation du centre.

Pour certaines activités spécifiques que les animateurs ne sauraient mener à bien seuls, et pour celles qui nécessitent un encadrement particulier, nous ferons appel à des professionnels ayant la possibilité, par leurs professions, formations et diplômes de les encadrer. Ainsi, des prestataires seront choisis en fonction de leurs diplômes, pédagogie, expériences et connaissances, pour encadrer les activités à réglementations particulières, telles que certaines activités physique et sportive (randonnée, escalade, etc...). Le prestataire sera alors chargé de préparer l'activité de son côté en tenant compte de nos besoins, des informations sur le groupe, du thème, du lieu, que nous lui communiqueront, ainsi que des conditions météorologiques.

Cependant, les animateurs resteront pendant toute la durée de l'activité responsable des groupes d'enfants, et devront être en mesure de juger sur place si l'activité telle qu'elle est proposée est en accord à nos attentes et objectifs, si elle répond de toutes les obligations de sécurité. Si cela n'est pas le cas les animateurs devront être en mesure de faire stopper l'activité, dans le but de protéger les enfants et prévenir d'éventuels risques.

## Rôle et place de l'animateur :

Les animateurs durant ces journées auront une place privilégiée pour observer et analyser ce qui se passe au sein des groupes d'enfants, ce qui se joue entre tous, ce qui permettra à partir des différents constats, de repartir sur de nouveaux projets encore plus adaptés aux différents besoins des enfants.

Les animateurs seront présents pour accompagner les enfants, veiller sur la sécurité physique et affective de chacun, les encourager et les soutenir dans leurs différentes démarches de création et/ou de prise d'initiatives, agir avec eux et non à leur place. Les animateurs veilleront également à ce qu'un cadre de sécurité physique et affective soit posé et respecté de tous tout au long de la journée. Ils seront et se montreront également toujours disponible pour les enfants, toujours présents et à l'écoute. A partir de cela, ils pourront laisser libre cours à l'imagination des enfants, les laisser aller au bout de leurs activités sans contrainte de temps, sauf celles fixées par les horaires d'ouverture du centre et également des repas.

## VII/ SOINS ET SANTE

### **1) Les soins**

En ce qui concerne les soins, chacun des quatre groupes disposera d'une trousse de secours garnie de compresses, pansements, bandes, pince à écharde, ciseaux, pommade à base d'arnica, et compresses imbibées d'antiseptique pour nettoyer les plaies, ou imbibées d'alcool pour nettoyer les accessoires de soins. Seuls, les petits bobos seront soignés au centre. En cas de blessures, de fortes chutes, ou de gros 'bobos', (permettant quand-même à l'enfant de rester au centre), les parents de l'enfant seront contactés, et prendront alors eux-mêmes la décision de venir chercher l'enfant, l'amener chez le médecin, ou aux urgences. Cependant, si les parents ne peuvent être disponibles de suite, le SAMU sera alors contacté par mesure de sécurité. Non pas forcément pour une intervention, mais pour des conseils de premiers soins, et en tout cas pour l'enregistrement de l'appel en cas de suite à l'incident. En cas d'accident grave, la famille de l'enfant et les secours (SAMU, pompiers), seront immédiatement contactés.

## VIII/ L'EVALUATION

Afin d'évaluer au mieux l'aboutissement, l'atteinte des objectifs du projet pédagogique et des activités, des bilans formels seront organisés en cours et en fin de période d'accueil, avec l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique. Nous reviendrons tous ensemble sur l'organisation du travail en amont, sur l'organisation globale du centre, puis évaluerons à l'aide des critères d'évaluation. Ces temps d'évaluations seront des temps de dialogue, d'échange, de partage et de réflexion, entre tous les membres de l'équipe. Chaque bilan sera réutilisé afin de préparer au mieux de prochains projets. L'évaluation s'appuiera aussi sur les remarques et commentaires des familles, des enfants, qui nous serons parvenus sous forme de conversations ou recueillis dans une enquête de satisfaction, livre d'or, et lors des temps de parole mis en place chaque jour avec les enfants.

## ANNEXE :

### **PROJET D'ACCUEIL D'ENFANT PORTEUR DE HANDICAP :**

Depuis une année nous constatons une demande d'accueil pour des enfants porteur de handicap. Cet accueil à déjà lieu ponctuellement avec 2 enfants porteur de Trisomie 21 à l'école de Groisy que nous accueillons en périscolaire.

Pendant les vacances, nous sommes amenés à accueillir des enfants porteurs de handicap. Ecrire un projet d'accueil semble indispensable comme outil pour l'équipe d'animation comme pour les parents.

***« Dénusés de tout objectif de performance ou de résultat et n'exigeant aucun prérequis en termes de compétences ou de savoir-faire pour y être admis. Les accueils de loisirs sans hébergement, comme l'ensemble des lieux d'accueil collectif qui jalonnent la de vie de tout enfant, en dehors du temps scolaire, présentent, toutes les caractéristiques et toutes les qualités pour être des lieux, par nature, pleinement inclusifs. »***

\*GARDOU Charles « la société inclusive, parlons-en ! »

#### Nos objectifs :

- Accueillir et répondre à la demande des familles en termes d'accueil ;
- Favoriser l'inclusion des enfants porteur de handicap dans la collectivité ;
- Permettre aux enfants valides et enfants en situation de handicap de vivre ensemble selon les valeurs de l'accueil de loisirs ;

#### En direction des animateurs :

- Savoir situer son niveau d'intervention auprès de l'enfant en situation de handicap ;
- Accueillir et écouter la famille ;
- Favoriser l'intégration de(s) l'enfant(s) porteur de handicap dans le projet d'animation ;

#### En direction des familles :

- Permettre aux familles d'accueillir leur enfant porteur de handicap dans une structure d'accueil collectif
- Être à l'écoute des familles

#### Nos actions :

Recevoir chaque famille individuellement, afin de déterminer avec eux le besoin d'accueil de l'enfant. Leur présenter l'association, notre projet, la structure, les locaux, l'équipe encadrante. Une fois l'accueil de l'enfant déterminer avec la famille, nous organiserons son arrivée.

Une réunion avec l'équipe d'animation aura lieu, afin de déterminer avec elle son champ d'action envers l'enfant porteur de handicap et les enfants de la structure. L'équipe d'animation accompagné de la direction organisera les activités de façon que l'enfant accueilli puisse participer sans difficulté.

Nous aurons un rôle dans l'inclusion de l'enfant au sein du collectif.

#### Nos critères d'évaluations :

Ils seront tant quantitatifs que qualitatifs, auprès de l'enfant et sa famille. Ils seront élaborés à chaque période de vacances.